

MAROC

Accord sur l'utilisation d'installations militaires

Les Etats-Unis et le Maroc ont conclu un accord assurant aux forces américaines de déploiement rapide des droits de transit dans des installations militaires situées au Maroc en cas de situation urgente telle qu'une agression extérieure dans le golfe persique ou ailleurs au Moyen-Orient. L'accord en question assure aux Etats-Unis l'utilisation de certaines installations aériennes marocaines déterminées d'un commun accord, en cas d'urgence et dans le cadre d'exercices d'entraînement périodiques. Les Etats-Unis se sont engagés en retour à aider à améliorer certaines installations marocaines.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fischer, a fait à ce sujet la déclaration suivante, le 27 mai, lors de son exposé quotidien à la presse :

« Les Etats-Unis et le Maroc ont conclu un accord prévoyant l'utilisation, par les forces américaines, d'installations aériennes marocaines déterminées d'un commun accord, en cas d'urgence et dans le cadre d'exercices d'entraînement périodiques. Les Etats-Unis ne stationneront pas au Maroc de forces armées permanentes et n'y établiront pas de bases militaires dans le cadre de la mise en application de cet accord. Celui-ci comporte une durée de vie initiale de six ans et sera prorogé régulièrement, à moins qu'il n'y soit mis fin par l'une ou l'autre partie sur un préavis de deux ans. »

Interrogé, M. Fischer a répondu : « Je ne peux pas vous donner des détails supplémentaires sur les dispositions de cet accord ». A la question de savoir si l'accord comporte des engagements précis des Etats-Unis en faveur du Maroc, M. Fischer a répondu : « L'accord ne comporte pas de clauses de contrepartie. Cependant, nous envisageons effectivement d'affecter des fonds à l'amélioration de certaines installations au Maroc. Nous considérons en effet nos relations avec le Maroc comme des relations de coopération mutuelle et je tiens à souligner que nous avons entrepris avec le Maroc un bon nombre de programmes de coopération ».

Il a insisté sur le fait que les Etats-Unis « n'ont pas l'intention d'affecter de personnel américain permanent au Maroc. Cependant, si besoin était, du personnel américain pourrait y être envoyé temporairement pour s'occuper du trafic aérien ». « Il s'agit essentiellement de l'accès d'avions à ces terrains pour leur ravitaillement en carburant », a indiqué M. Fischer, qui a ajouté qu'il n'était pas en mesure d'aborder la question des occasions précises pour lesquelles serait accordé le droit de ravitaillement : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que, dans le cadre de l'accord que nous avons conclu avec le Maroc, les discussions ont porté sur l'utilisation d'installations marocaines en vue de soutenir des intérêts et des objectifs communs », a déclaré M. Fischer. « Je ne puis vous donner d'autres précisions ».

Tout en reconnaissant que les installations devant être utilisées ont été spécifiées dans l'accord, M. Fischer s'est refusé à entrer dans les détails, se



Avion de transport géant Lockheed C-5 A Galaxy (USA) de l'US Air Force destiné aux transport stratégiques inter-continentaux

bornant à dire qu'il serait exact de conclure que l'accord porte sur plus d'une installation aérienne. L'un des journalistes a demandé à M. Fischer si le fait que ces installations seraient utilisées en vue de soutenir des intérêts et des objectifs communs, comme il venait de le mentionner, signifiait que le Maroc avait le droit d'opposer son veto à l'utilisation de ces bases dans tel ou tel cas particulier. M. Fischer a répondu : « Je n'ai aucun détail supplémentaire à vous fournir à ce sujet ».

Déclarations

Le ministre d'Etat aux Affaires étrangères a qualifié de « très positifs » les pourparlers américano-marocains ayant abouti à la conclusion d'un accord entre les deux pays. M. Boucetta a affirmé que le Maroc « a pu obtenir tout ce qui était nécessaire à la défense de (son) intégrité territoriale ».

« Beaucoup de bruits ont couru sur ce problème, mais je dois préciser », a ajouté le ministre, qu'il ne s'agit ni d'installations de bases au Maroc, ni de stationnement de garnisons ou de troupes américaines au Maroc, mais qu'il s'agit pour nous, surtout et avant tout, de trouver les moyens de nous défendre et de défendre notre intégrité territoriale ».

Le renforcement de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Maroc est destiné à permettre au Royaume chérifien « de défendre son territoire contre une agression directe », a souligné le ministre des Affaires étrangères. Au cours d'une conférence de presse donnée à l'occasion de la visite officielle du roi Hassan II à Washington, M. Boucetta a déclaré que l'assistance militaire accordée par les Etats-Unis à son pays « ne doit en aucun cas être vue comme une menace contre les pays de la région ». « Le Maroc », a-t-il ajouté, « subit une agression organisée par une bande de subversifs », le Polisario, « qui est armé par la Libye et abrité par l'Algérie ». Le Polisario « dispose d'armes très sophistiquées provenant de l'Est et le Maroc a donc besoin d'armes occidentales efficaces pour défendre sa souveraineté », a dit le chef de la diplomatie.

Projet d'aide économique

Les Etats-Unis envisagent d'accorder au Maroc une aide d'environ 200 millions de dollars pour lancer un programme de développement agricole en zone aride.

■ Le bâtiment de transport Ahmed es Sakali 403, type français Batral Dubigeon-DTCN, a fait escale récemment à Toulon (France).



Batral Ahmed es Sakali

Concours

— Les Forces Royales Air ont organisé les 21 et 22 juin 1982, un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers masculins et féminins pour être formés au Maroc, en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans les spécialités suivantes : mécaniciens d'avions et de véhicules, électroniciens radio, électriciens au sol et de bord, armement, circulation aérienne, météo, informatique, gestionnaire, secrétaire,

— Aux jeunes marocains ayant terminé le 1^{er} cycle des collèges et lycées, et attirés par la carrière militaire, une possibilité est offerte par les Forces Armées Royales pour faire le 2^e cycle au collège de l'Académie Royale Militaire de Meknès et obtenir le baccalauréat Sciences expérimentales ou Sciences mathématiques ; après ce diplôme les portes leur seront ouvertes pour devenir officiers après une formation de 3 ans à l'Académie Royale Militaire de Meknès.

— Aux jeunes Marocains de la 5^e, 6^e et 7^e année des branches scientifiques et techniques, la Marine royale propose de devenir officier marinier spécialisé dans l'une des techniques les plus avancées.

— Aux jeunes Marocains des deux sexes ayant suivi la 5^e année secondaire et intéressés par la carrière militaire, les Forces Armées Royales offrent une carrière de sous-officier dans les transmissions.

— Aux jeunes Marocains ayant suivi la 4^e année secondaire minimum et intéressés par la carrière militaire, l'arme blindée et cavalerie offre un métier dans ses différentes spécialités : sous-officier chef de peloton de chars, sous-officier mécanicien de chars, sous-officier électricien de chars, sous-officiers spécialiste des transmissions, sous-officier électronicien, sous-officier comptable, sous-officier instructeur, après 2 ans de stage au Centre d'instruction des FAR, Km 6, Meknès.

Renforcer le potentiel militaire des FAR

Au cours de la réunion du Conseil national du Parti de l'Istiqlal M. Abdeikrim Ghallab, au nom du secrétaire général du parti, M. M'Hamed Boucetta, a procédé à la lecture du rapport général qui contient notamment ce passage : « Le Maroc ne pouvait que continuer à prendre des dispositions pour doter les Forces Armées Royales en équipements militaires afin qu'elles puissent faire face à l'agression pour laquelle sont mobilisées des armes de plus en plus sophistiquées. La bataille de Guelta Zemmour a été décisive, à cet égard, du fait que l'on a assisté à l'usage d'armes que ne peuvent utiliser que les pays technologiquement très développés et par des cadres scientifiques hautement qualifiés et entraînés. L'introduction de ces armements et de ces cadres étrangers à la région a incité le Maroc à moderniser ses équipements militaires. Nous devons à cet égard souligner que nous sommes prêts à acheter des armes n'importe où pour garantir la défense de notre pays. Nous devons également affirmer que nous n'utilisons pas les armes pour mener des agressions, mais pour une légitime défense de nos territoires. C'est dans ce cadre que se situe le développement des pourparlers maroco-américains dans le domaine de l'acquisition des armes. Nous entretenons des relations avec les Etats-Unis dans ce domaine tout à fait comme nous les avions et les avons toujours entretenues avec d'autres pays qui fabriquent des armes. Et c'est un droit que tous les pays exercent. »



Les FAR à l'entraînement. Tir instinctif au PM MAT-49 (France) de 9 mm

L'Ecole royale du Service de Santé Militaire

L'Ecole Royale du Service de Santé Militaire assure le recrutement et le contrôle de la formation des élèves officiers médecins.

L'enseignement supérieur proprement dit est reçu à la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. La formation médico-militaire et la formation pratique sont assurées en étroite collaboration avec les services spécialisés de l'hôpital militaire d'instruction Mohammed V.

Les élèves officiers médecins sont internes pendant toute la durée de la formation (7 ans) et bénéficient d'une bourse mensuelle d'un montant variant de 746,70 DH à 1169,00 DH selon les années d'études. Une prime forfaitaire mensuelle de 600,00 DH est attribuée aux élèves officiers médecins dès leur passage en 6^e année en plus de leur bourse mensuelle, une prime d'engagement de 1 530,00 DH est accordée à tout nouvel engagé.

Les lauréats de l'Ecole Royale du Service de Santé Militaire sont nommés au grade de médecin-lieutenant avec deux années de majoration d'ancienneté. L'entrée se fait sur concours.

● A l'intention des jeunes bacheliers désireux de devenir officiers de Marine, la Marine royale a organisé au groupement écoles de la Marine royale Casablanca un concours pour le recrutement d'élèves officiers.

● Les Forces Royales Air ont organisé du 31 mai au 2 juin 1982 à l'Ecole Royale de l'Air à Marrakech, un concours pour le recrutement d'élèves officiers.

Message du président Mitterrand

Le 26 mai, le président français, François Mitterrand, a adressé au roi Hassan II un message chaleureux alors qu'il survolait le territoire marocain à son retour de Nouakchott vers Paris. Dans ce message le président français a fait part au Souverain des « vœux sincères » qu'il forme à son égard ainsi qu'à celui du peuple marocain.

● Le nombre de pays africains ayant condamné la conduite du secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, à la suite de l'admission contestée de la RASD à l'OUA s'élève à 25 selon le journal Maroc-Soir, qui estime que le Togo, lequel a annoncé qu'il ne demanderait pas le renouvellement du mandat de M. Kodjo, a ainsi condamné implicitement les « agissements » de celui-ci. La liste publiée par Maroc-Soir comporte les états suivants : Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Haute-Volta, Kenya, Libéria, Malawi, Maroc, Maurice, Niger, Nigéria, République Centrafricaine, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Togo et Tunisie.

Réunion

Le ministre espagnol des Transports, M. Luis Gamir Casares, et le ministre de l'Equipement, M. Mohamed Kabbaj, ont présidé la huitième réunion du comité mixte chargé du projet de liaison fixe à travers le détroit de Gibraltar.

ALGERIE

Enquête

La commission d'enquête algérienne sur l'accident d'avion qui a coûté la vie à M. Mohamed Benyahia, ancien ministre des Affaires étrangères, alors qu'il se rendait en visite officielle en Iran, a achevé la première phase de ses investigations. Les travaux de la commission d'enquête ont porté sur le rapport de vol, les communications enregistrées, les dépositions des témoins oculaires, les examens effectués sur les lieux de l'accident : position des débris, état de l'épave.

Délégation militaire

Une délégation militaire de la République Populaire Démocratique de Corée a fait à Alger une visite officielle à l'invitation du ministère de la Défense nationale.

La délégation militaire, conduite par le général Pak Hueng Ouk, commandant adjoint des Forces armées coréennes, a été accueillie à son arrivée à l'aéroport Houari Boumediène par le commandant Hamid Abdelli, directeur central au ministère de la Défense nationale et plusieurs officiers supérieurs de l'ANP.

A l'Académie militaire

On enregistre deux nouveautés à l'Académie militaire.

Une section air sera créée en octobre prochain. Ce sera le noyau d'une Académie de l'air qui prendra forme dans deux ans au maximum.

Aucun étudiant ne sera désormais orienté vers l'Académie militaire. Il incombe au seul étudiant, s'il le désire, de s'y inscrire, pour peu qu'il remplisse certaines conditions spécifiques.

Appels d'offres du ministère de la Défense

— Un avis d'appel d'offres national et international est lancé pour la réalisation de charpente en bois, lamelle collée et couverture d'un gymnase type C, et lot structure isolation, couverture, étanchéité, menuiserie extérieure, revêtement de sol d'une piscine au PC de Kouba, par le contrôleur résident 7^e Région militaire, BP 133, Kouba.

— Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé pour l'exécution des travaux de construction de 60 logements à Tebessa, 30 logements à Oum el-Bouaghi, 30 logements à Guelma, un hangar de 60 m × 20 m × 8 m à Guelma (génie civil) : maçonnerie, ferronnerie, peinture-vitrierie, un mur de clôture à Constantine, par la direction régionale de l'infrastructure et des domaines militaires de la 5^e Région militaire, plateau du Mansourah, Constantine.

Officiers de la protection civile

M. M'hamed Yala, ministre de l'Intérieur, a présidé à l'Ecole nationale de la Protection civile de Bordj El-Bahri, la cérémonie de sortie de la 9^e promotion d'officiers de la Protection civile, baptisée « 20^e anniversaire de l'indépendance ».

L'école nationale de la protection civile, placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, a une vocation nationale et même internationale, puisqu'actuellement des élèves officiers et sous-officiers tunisiens, congolais, nigériens et malgaches y poursuivent leur formation au même titre que leurs collègues algériens.

Recrutement

— Les jeunes Algériens âgés de 18 à 23 ans, élèves de 4^e AM, 1^{re} AS, 2^e AS peuvent devenir sous-officiers des transmissions en 2 ans de formation dans les spécialités suivantes : radiocommunication, téléphone, télégraphie, faisceaux hertziens, à l'Ecole supérieure des transmissions.

— L'Académie militaire inter-armes de Cherchell permet d'acquérir le grade de sous-lieutenant et la licence en sciences militaires après trois années d'études militaires, scientifiques, techniques, et politiques en vue d'exercer le commandement des unités élémentaires au sein de l'Armée nationale et populaire.

— La santé militaire offre aux jeunes Algériens âgés de 17 à 23 ans la possibilité d'être formés à titre militaire dans les spécialités suivantes : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, médecine vétérinaire, ingénieur en électronique, ingénieur en électrotechnique, ingénieur en électromécanique, ingénieur en génie électrique, bibliothèque, infirmier, laborantin, manipulateur radio, prothésiste dentaire, instrumentiste, kinésithérapeute, technicien anesthésiste, réanimation, technicien en matériels de santé, administration hospitalière, agent spécialisé.

— La direction de la planification et du budget du ministère de la Défense nationale recrute dans l'immédiat pour ses différents services des personnels qualifiés : cadres financiers, cadres en organisation et gestion, cadre en informatique de gestion, cadres juristes, documentalistes.

— La santé militaire offre aux jeunes Algériens et Algériennes âgés de 16 à 27 ans la possibilité d'être formés à titre civil dans les branches suivantes : techniciens supérieurs de la santé en trois ans : soins infirmiers, laboratoire, radiologie, protection sociale, prothèse dentaire, techniciens de la santé en deux ans : soins infirmiers, laboratoire, radiologie, prothèse dentaire, agents techniques de la santé en deux ans.

Première promotion

Les autorités civiles et militaires de la wilaya de Tamanrasset et les responsables de la DGSN ont présidé, à l'Ecole de police de Tamanrasset, la cérémonie de sortie de la première promotion d'agents de l'ordre public formés par cette école.

Le directeur de l'école a souligné que cet établissement, le troisième au niveau du pays après les écoles de Châteauneuf (Alger) et de Soumaâ (Blida), a pour mission de former des agents de l'ordre public, appelés à travailler dans la région même où ils ont reçu leur formation. « Cette école », a-t-il ajouté, « contribue à l'édification du pays et son implantation à Tamanrasset, témoigne de l'intérêt accordé à cette région par la direction politique du pays. »

Forté de 50 agents, cette promotion a été baptisée Promotion Gacem Ali, martyr du devoir auquel le directeur adjoint des finances et de l'équipement a tenu, dans son allocution, à rendre un vibrant hommage, avant de rappeler la noble mission dévolue aux agents de l'ordre public dans la protection du citoyen. A l'issue de ce discours, il a été procédé à la remise des prix et diplômes, aux 12 premiers élèves. Un défilé de la promotion a clôturé cette cérémonie.

Escalade à Alger du président Mitterrand

Le 19 mai, le président de la République française a fait à Alger une escalade de quatre heures au cours de laquelle il a rencontré le président Chadli.

Le président Mitterrand s'est félicité, à son départ, des discussions qu'il a eues avec le président Chadli en soulignant qu'elles avaient porté sur les dossiers importants de l'heure et sur la qualité des relations algéro-françaises. Le chef de l'Etat français a déclaré que son escalade à Alger, dont le principe avait été arrêté lors de sa visite officielle en Algérie, en décembre dernier, lui avait permis de voir « si la volonté politique exprimée par les deux chefs d'Etat concernant les relations bilatérales est concrètement traduite dans les faits ». Le président Mitterrand a affirmé la volonté de la France de « respecter ses engagements à l'égard des pays d'Afrique noire et d'en prendre d'autres s'il le faut en veillant à ce que jamais ne soient confondues présence et ingérence ».

Il a rappelé « les relations historiques et profondes de la France avec l'ensemble des pays africains francophones ». « La France », a-t-il dit, « entend demeurer activement présente là où, bien entendu, cela est reçu comme un utile concours de bonnes relations par les pays d'Afrique noire ». « Nous y respecterons, bien sûr, nos engagements », a déclaré le président, « nous en prendrons d'autres s'il le faut, de tous ordres et nous les respecterons ».

Le président Mitterrand a déclaré qu'il avait évoqué avec le chef de l'Etat les « problèmes brûlants » de l'Afrique, en particulier le Sahara occidental. Il a souligné à ce propos que « la France ne souhaite pas que les relations Nord-Sud soient faussées » par la compétition entre les grandes puissances qui « apparaît chaque fois qu'un conflit local dure et s'envenime ». Il a précisé que la France et l'Algérie ont exprimé « leur souci de ne pas voir la compétition Est-Ouest se substituer aux problèmes posés par les relations Nord-Sud. « C'est là, malheureusement, une tendance qui s'affirme aujourd'hui et contre laquelle nous devons réagir » a-t-il dit. En ce qui concerne la crise du Proche-Orient, le chef de l'Etat français a admis que « l'Algérie, pays arabe, pose le problème d'une façon différente de la France, qui n'en est pas un ». « Ce n'est pas parce que les relations de la France et de l'Algérie sont bonnes que cela signifie un alignement de l'une sur l'autre » a-t-il fait remarquer. « Cela dit », a ajouté le président Mitterrand, « il existe des données objectives, sur le respect des principes internationaux, tels que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur le droit de chaque peuple de disposer d'une patrie, sur les garanties à la sécurité de chacun, données sur lesquelles on se rejoint, mais par des chemins différents ».

● L'équipe de l'Ecole militaire de l'éducation physique et sportive et la sélection de la 2^e Région militaire devaient disputer la finale de la coupe d'Algérie militaire le 18 juin.

● L'Algérie augmente progressivement ses livraisons de gaz à la France qui couvraient déjà en mars 18,9 % de son approvisionnement contre 13,8 % en décembre 1981.

Autobus Renault

Les premières unités d'une commande de 216 autobus Renault destinés aux régies des transports d'Alger, Oran, Constantine et Blida ont été réceptionnées à Annonay (Ardèche, France), par le ministre de l'Intérieur à la tête d'une délégation de techniciens. La commande de ces autobus S-105 de 115 places, dont 65 assises, avait été signée le 19 décembre 1981. Les premiers véhicules livrés devaient être embarqués pour l'Algérie dans les meilleurs délais.

L'achat de ces 216 autobus pour un montant total de 115 millions de francs est totalement indépendant du contrat signé en mars dernier par Renault Véhicules Industriels (France) avec la autorités algériennes pour la livraison de 4 700 véhicules industriels.

- Air Algérie a réceptionné 2 nouveaux Boeing 727 et 737 et un avion laboratoire. Ce dernier est destiné à l'inspection et à la calibration en vol des aides-radio à la navigation aérienne et à l'atterrissage selon les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La compagnie aérienne nationale algérienne dispose désormais de 24 Boeing (737 et 727).

Par ailleurs, elle vient également de prendre livraison de 6 appareils Fokker 27 (40 places) cédés par la direction de l'aviation militaire.

Accord

Un protocole d'accord algéro-mauritanien en matière de coopération énergétique a été signé, portant en particulier sur la remise en état et le démarrage de la raffinerie de Nouadhibou d'une capacité prévue d'un million de tonnes par an destinées principalement à la consommation locale. L'assistance technique algérienne devrait permettre la mise en service de la raffinerie le 10 juillet. Un groupe d'experts algériens assistera les cadres mauritaniens pendant une période de deux ans. D'autre part, des stages de formation de techniciens mauritaniens sont prévus en Algérie. En outre, l'Algérie s'est engagée à approvisionner la raffinerie de Nouadhibou en pétrole brut.

Le Front Polisario critique

Le Front Polisario a vivement critiqué l'accord militaire maroco-américain, qui, estime-t-il, « menace sérieusement la paix et la sécurité autant en Afrique qu'au Proche-Orient ».

Dans un communiqué le Front affirme « que cet accord dévoile définitivement l'intention belléiste de Washington de soutenir le régime de Rabat à poursuivre sa guerre d'agression contre le peuple sahraoui ». Pour lui, « cette alliance maroco-américaine » a notamment pour but « d'intimider les peuples de la région et d'entreprendre à partir du Maroc la déstabilisation des pays arabes, africains et de tous les pays qui refusent le diktat américain et qui s'en tiennent à leur choix de non-alignement ». Le Front demande enfin « aux peuples du monde entier, et particulièrement à l'Europe, de réagir devant cette situation ».

- Le chef de l'Etat sénégalais est accusé de « suivisme et d'alignement sur les thèses expansionnistes en général et marocaines en particulier », dans un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

La France et le conflit du Sahara occidental

Le voyage en Afrique du président François Mitterrand a permis de marquer l'intérêt de la France pour un règlement pacifique du conflit du Sahara occidental qui oppose non seulement les pays du nord de l'Afrique, mais divise également l'Organisation de l'Unité Africaine. M. Mitterrand, en marge de sa visite fin mai au Niger, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, a fait escale à Alger et en Mauritanie, deux pays directement intéressés par ce conflit qui oppose le Maroc au Front Polisario soutenu par l'Algérie et la Libye.

Le problème a également été évoqué au cours de la partie officielle du voyage puisque l'admission de la RASD en tant que 51^e membre de l'OUA en février dernier au conseil ministériel d'Addis-Abeba est contestée par de nombreux pays africains, dont justement le Niger, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. M. Mitterrand a réaffirmé l'attachement de la France à un référendum d'autodétermination au Sahara occidental et a indiqué que Paris qui « entretient de bonnes relations avec chacun des Etats de la région » peut aider à la recherche d'une solution pacifique. Les autorités françaises soulignent aussi qu'elles entendent observer une stricte neutralité.

Le chef d'Etat français a mis en garde ses interlocuteurs africains contre les tentatives hégémoniques des deux grandes puissances et les risques de les voir transformer l'Afrique en champ clos des rivalités Est-Ouest. Celles-ci ne sont pas absentes du Sahara occidental puisque le Maroc accuse le Polisario de bénéficier à travers l'Algérie et surtout la Libye d'un armement soviétique sophistiqué, et que Rabat a renforcé sa coopération militaire avec les Etats-Unis, ce qui est vivement critiqué par le Front, Alger et Tripoli.

Rôle amical

Le porte-parole du président français Mitterrand a précisé qu'il « n'était pas question de médiation » mais d'un « rôle amical » de la France dans le conflit du Sahara occidental, en rendant compte de l'entretien qu'avaient eu à Alger les présidents français et algérien. Le président Mitterrand avait réaffirmé à Alger que la France pouvait aider à la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental grâce « aux bonnes relations qu'elle entretient avec chacun des états de la région ». Le président français a renouvelé son souhait de voir régler ce conflit par l'autodétermination en donnant aux populations sahraouies « le moyen d'exercer ce droit » a ajouté le porte-parole. Il a d'autre part fait état de « liens constants et continus » avec le souverain chérifien et a rappelé qu'une visite présidentielle à Rabat est prévue pour la fin septembre ou le début du mois d'octobre prochains.

Délégation parlementaire

Une délégation de 5 parlementaires européens s'est rendue du 14 au 17 mai au Sahara occidental à l'invitation du front Polisario, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

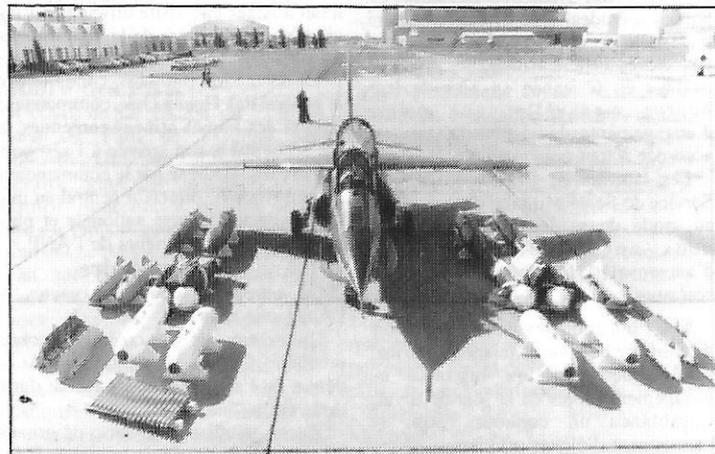
Aérodrome

L'aérodrome de Ghardaia est désormais classé international grâce à l'ouverture d'une nouvelle piste principale.

TUNISIE

- Les Tunisiens, qui apprécient l'aide américaine au travers des crédits FMS (140 millions de dollars prévus pour 1982/1983 contre 95 en 1981/1982), continuent à donner la prédominance aux relations avec la France, pour autant que les dépenses militaires ne mettent pas en péril le développement économique national.

- Pour l'achat de nouveaux armements, la France propose des crédits de 600 à 750 millions de FF, ce qui semble insuffisant pour l'acquisition de blindés Panhard et d'avions Alpha Jet type MS-2, notamment.



Avion AMD/BA-Dornier (France-RFA) Alpha Jet et tous ses armements possibles pour les missions d'attaque au sol

- Les navires de guerre français Commandant-de-Pimoden et Argens ont fait escale à la mi-juin à Tunis.

- Le président Bourguiba a rappelé qu'il ne souhaitait pas d'accords militaires, ni la présence de bases ou de troupes étrangères en Tunisie.

Visite du secrétaire d'Etat français à la Défense

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre français de la Défense, a quitté Tunis au terme d'une visite officielle de deux jours. Peu avant son départ de l'aéroport international de Tunis-Carthage, M. Georges Lemoine a notamment déclaré : « Nous sommes venus pour procéder, avec nos homologues tunisiens, à un large échange de vues sur les programmes qui sont actuellement en discussion. Nous sommes maintenant », a-t-il ajouté, « tout à fait dans le cadre que nous avons fixé les uns et les autres et mon impression est que les choses vont se concrétiser très rapidement ».

Interrogé sur le rôle de la France en Afrique, le secrétaire d'Etat français a souligné que le gouvernement français ne veut en aucun cas que la France puisse paraître comme le gendarme de l'Afrique.

Evoquant la position du président Mitterrand à l'égard de la Tunisie, M. Georges Lemoine a précisé que cette position, qui ne date pas d'aujourd'hui, veut que la France soit attachée au respect de la souveraineté et de l'indépendance des pays avec lesquels elle entretient des relations d'amitié et des liens historiques.

« Nous devons aussi », a-t-il ajouté,

« donner à ces pays amis les possibilités d'assurer d'une manière effective leur indépendance et leur souveraineté. C'est aussi », a conclu M. Lemoine, « la signification de nombre de traités de coopération que nous avons conclus avec ces pays, notamment dans le domaine militaire ».

Le secrétaire d'Etat français à la Défense a été salué à son départ, notamment par MM. Baly, ministre de la Défense nationale et Hunt, ambassadeur de France.

Pour un nouvel ordre mondial de la mer

M. Mohamed Mzali, Premier ministre, a reçu M. Lamine Fadika, ministre ivoirien de la Marine qui participait aux

travaux du Symposium international sur l'entreprise océanique organisé à Tunis par l'Association des études internationale. L'entrevue s'est déroulée en présence de MM. Sadok Ben Jemaa, ministre des Transports et des Communications et M'Boua Christophe Valentino, chargé d'affaires de l'ambassade de Côte-d'Ivoire à Tunis.

« L'audience, qu'a bien voulu m'accorder M. Mohammed Mzali, a été l'occasion d'un échange de vues sur les problèmes internationaux qui se posent dans le domaine de la coopération maritime », a déclaré M. Fadika. « La Tunisie et la Côte-d'Ivoire partagent les mêmes points de vue quant à la recherche par les pays du tiers monde d'un nouvel ordre mondial de la mer basé sur la justice et la fraternité », a ajouté le ministre ivoirien.

Il a, par ailleurs, relevé avec satisfaction, le niveau atteint par la coopération bilatérale, soulignant que l'intensification des contacts et des échanges entre les deux pays est de nature à favoriser un meilleur développement de cette coopération « et ce », a-t-il précisé « en raison des liens d'estime mutuelle extrêmement profonds entre les deux pays et entre les présidents Bourguiba et Houphouët qui sont mus par la même éthique, le même attachement à la paix, au dialogue et à la concertation comme modes de contacts privilégiés entre les peuples et les nations ».

- M. Baly, ministre de la Défense nationale et secrétaire général du Comité olympique tunisien a reçu des mains de M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, la médaille d'argent de l'Ordre olympique.



**Destroyer USS Spruance de l'US Navy
Navire américain**

Le destroyer américain USS Spruance a participé à des manœuvres américano-soudanaises au large de Port-Soudan dans la mer Rouge.

Mise en garde

Le ministre des Affaires étrangères a lancé une sévère mise en garde à l'égard du régime libyen. Dans une interview publiée par le quotidien cairote Al Akhbar révélant des « tentatives libyennes d'introduire des armes et des explosifs au Soudan », celui-ci a affirmé que les autorités soudanaises « surveillent tous ces mouvements, et si la Libye tente de compléter contre le Soudan, ce sera la fin du régime libyen ».

Combats en Erythrée

Les guérilleros érythréens ont fait 657 morts, 730 blessés et 17 prisonniers parmi les troupes éthiopiennes au cours des deux premières semaines de mai sur les fronts d' Afabet et du Sahel, a affirmé un communiqué du FPLE. Selon ce texte, de violents combats ont opposé les combattants érythréens aux soldats éthiopiens sur le front d' Afabet, les 1^{er} et 2 mai. Au cours de ces affrontements, 250 Ethiopiens ont été tués, 210 blessés et 1 fait prisonnier, et les combattants ont saisi 93 fusils d'assaut Kalachnikov, 19 fusils mitrailleurs, 3 lance-roquettes et d'autres munitions. D'autre part, sur le front du Sahel, les 3 et 4 mai, 250 Ethiopiens ont été tués, 300 blessés et 12 faits prisonniers, et de nombreuses armes et munitions saisies, dont 126 armes légères, 20 fusils mitrailleurs, 3 lance-roquettes, 2 pistolets et un radio-émetteur. Enfin, le FPLE a indiqué que le 13 mai ses combattants ont fait 150 morts, 200 blessés et 4 prisonniers éthiopiens, toujours sur le front du Sahel, et se sont emparés de 84 Kalachnikov, 12 fusils mitrailleurs et 1 lance-roquette.

Echec de l'offensive éthiopienne

Plus de 16 000 soldats éthiopiens ont été tués, 22 000 blessés et 1 300 faits prisonniers au cours de la sixième offensive de l'armée éthiopienne contre les zones libérées en Erythrée, a affirmé un communiqué du FPLE, selon lequel l'offensive, lancée le 16 février dernier, s'est soldée par une « retentissante défaite » des forces éthiopiennes. « Le DERG ne veut pas admettre sa défaite et

les combats se poursuivent sporadiquement », précise le texte.

800 soldats éthiopiens hors de combat

Les guérilleros érythréens ont tué ou blessé 800 soldats éthiopiens au cours du mois de mai dans des combats sur les fronts du nord-est du Sahel et d' Afabet, a indiqué un communiqué du FPLE. Selon ce texte, au cours d'une bataille qui a eu lieu les 15 et 16 mai, les combattants du FPLE ont tué 100 soldats et en ont blessé 200, et saisi des armes légères. Sur le front d' Afabet, les guérilleros, ont tué et blessé 490 soldats éthiopiens et capturé diverses armes. Le communiqué indique également qu'un hélicoptère éthiopien de fabrication soviétique MI-24 a été détruit au cours du bombardement par l'artillerie du FPLE de la région de Keren.

Le FPLT reprend deux villes

Le FPLT affirme avoir repris, fin mai, les deux villes de Ferres Mai et Edaga Arbi, où se trouvaient des garnisons éthiopiennes, respectivement à 45 et 60 km à l'est d' Adua. Selon un porte-parole de ce mouvement, ses combattants se sont emparés de Ferres Mai le 21 mai, après sept heures de combats au cours desquels 215 soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et 289 faits prisonniers.

Le 22 mai, les guérilleros du FPLT ont tué ou blessé, au cours d'une embuscade à Adi Bahru, à 15 km au nord de Ferres Mai, 310 soldats éthiopiens venus en renfort de villes voisines. Ils en ont capturé trois autres et saisi un tank T-54, deux mortiers, un lance-roquettes, vingt-quatre fusils et de grandes quantités de munitions. L'aviation éthiopienne a alors bombardé Ferres Mai pendant trois jours consécutifs, tuant de nombreux civils et détruisant le tiers de la ville.

Enfin, selon le porte-parole, les forces du FPLT ont bombardé le 23 mai Edaga Arbi, contraignant les deux bataillons éthiopiens qui s'y trouvaient à s'enfuir, après avoir détruit leur matériel lourd. Les guérilleros ont attaqué ces deux bataillons à Logomti, à l'est d' Adua, tuant ou blessant 250 soldats et faisant 153 prisonniers.

En outre, 21 soldats et miliciens éthiopiens des garnisons de Zalambesa et Adi Grat sont passés dans les rangs du FPLT, depuis la chute de Ferres Mai.

Le FLE-CR recherche des appuis

Le nouveau leader du mouvement sécessionniste érythréen Front de libération de l'Erythrée-conseil révolutionnaire (FLE-CR) a affirmé à Djeddah que la première tâche de la nouvelle direction était de renforcer « les capacités militaires et politiques » du mouvement. M. Abdullah Idris, président du FLE-CR, a commencé par l'Arabie saoudite une tournée dans les pays arabes, destinée à rechercher des soutiens politiques et militaires.

Arrestations

Certains responsables politiques de Somalie ont été arrêtés et seront jugés pour avoir tenté de renverser le régime du président Siad Barre a annoncé l'agence de presse SUNA.

Dans des informations en provenance de Mogadiscio, l'agence précise que le troisième vice-président somalien, le général Ismail Ali Abubakr, et six autres personnalités de l'Etat et du Parti socialiste révolutionnaire ont été accusés de vouloir s'opposer au président Barre. L'agence a cité des sources somaliennes qui auraient indiqué que, lors d'une réunion commune du comité central du parti et du Conseil des ministres, un groupe d'opposants se sont élevés contre la nomination du président Barre pour un autre mandat présidentiel et ont demandé la nomination du général Ismail Ali Abubakr. L'agence a précisé que les personnes arrêtées sont le ministre de la Santé, le général Omer Haj Mohamed, le chef de la section de la recherche scientifique du Parti socialiste au pouvoir, le colonel Osman Mohamed Jaily, le vice-président de la chambre Arte Ghalib, le président du comité de contrôle de l'assemblée, M. Warsama Ali Farih, le recteur de l'Académie scientifique et culturelle, M. Mohamed Dem Sheikh, et l'ancien ministre des Finances, M. Mohamed Yousui.

MAURITANIE

Rassemblement populaire

Le capitaine Mohamed Ould Lekhal, membre du CMSN, commandant le 5^e région militaire a présidé en compagnie du gouverneur du Hodh Charghi un rassemblement populaire à Leglav dans la région du Dhar. Au cours de ce rassemblement, le commandant de la région militaire a longuement expliqué aux populations les objectifs et le règlement intérieur des structures d'éducation des masses, lesquelles permettront aux habitants de ladite localité de poser les problèmes fondamentaux.

Le capitaine Ould Lekhal a insisté sur l'importance qu'accordent les autorités à la solution du problème de l'eau dans cette localité dans le cadre du programme de la région pour la réparation et le forage de 6 puits dans cette zone.

Visite de travail

La mission du CMSM présidée par le commandant Sidya Ould Mohamed Yehya, commandant de la 3^e région militaire et comprenant le gouverneur de la région est passée à Ouadane. Elle a tenu un rassemblement populaire au cours duquel le commandant de la 3^e région militaire a défini les objectifs des structures d'éducation des masses et a longuement expliqué le but et la finalité du 4^e plan quinquennal.

Baptême

Le colonel Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya à Rosso a présidé la cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion de gendarmes. Le Premier ministre était accompagné au cours de ce voyage par une importante délégation comprenant le lieutenant-colonel Yall Abdoulaye, membre du CMSN, chef d'état-major national de l'armée, le commandant Athié Hammat, membre du CMSN, directeur de la Sûreté nationale, le capitaine Mohamed Lemine Ould Zein, membre du CMSN, commandant de la gendarmerie nationale, le capitaine Ahmed Ould Sidi, membre du CMSN, inspecteur de la Garde nationale, M. Abdel Aziz Ould Ahmed, ministre de la Justice et de l'orientation islamique et le procureur de la République. Le Premier ministre et la délégation qui l'accompagnait ont été accueillis par le commandant Mohamed Sidina Ould Sidya, membre du CMSN, commandant de la 7^e région militaire, entouré du gouverneur de la région et des responsables civils et militaires. Après la cérémonie d'accueil, le Premier ministre, ministre de la Défense, s'est dirigé vers la tribune pour prononcer une importante allocution dans laquelle il a souligné le rôle dévolu aux agents de la police judiciaire. Il a enfin souhaité à la promotion sortante plein succès et bonne réussite à l'image des camarades qui les ont précédés dans l'exercice de la fonction et qui ont « bénéficié d'un grand prestige que vous obtiendrez à votre tour sûrement... « Vous gagnerez la confiance des autorités et des citoyens... « J'ai décidé de baptiser votre promotion sous le nom de feu le maréchal des logis-chef Abdallahi Ould Naass. Je suis convaincu que vous mériterez cette appellation durant l'exercice de vos nobles fonctions », a déclaré le colonel.

Escalade

Le 25 mai, terminant son voyage en Afrique, le président français Mitterrand a déclaré au cours d'une dernière escalade de trois heures à Nouakchott que la « France souhaite le maintien de l'indépendance de la Mauritanie et de son unité ». S'entretenant avec les journalistes avant de quitter Nouakchott où il venait d'avoir un tête-à-tête avec le lieutenant-colonel Haidalla, le président français a indiqué que la solution du conflit du Sahara occidental passait « par l'autodétermination des populations sahraouies, par référendum, avec garanties internationales ».

« Les populations doivent décider elles-mêmes... « La France ne se pose pas en médiateur ; car nous ne sommes pas partie prenante ».

Le lieutenant-colonel Ould Haidalla, chef de l'Etat, a reçu M. Slimane Hoffmann, directeur des relations extérieures au sein du FLN algérien, qui lui a remis un message personnel du président Chadli Bendjedid d'Algérie, relatif à la situation dans la région à la suite de l'accord américano-marocain de coopération militaire, conclu le 27 mai dernier.

« La Mauritanie « met tous ses moyens humains et matériels » à la disposition - des combattants palestiniens pour repousser l'invasion sioniste » contre le Liban, a annoncé le chef de l'Etat.

Achat d'eau

Trente-cinq millions de litres d'eau potable ont été embarqués dans le bateau-citerne suédois Selma dans le port de la Corogne (Espagne) à destination de la Mauritanie. L'eau, d'une valeur de deux millions de pesetas (environ 20 000 dollars), est destinée à la consommation dans les zones intérieures du pays. Elle doit être déchargée dans le port de Nouadhibou.

Fourniture de brut algérien

L'Algérie fournira à la Mauritanie du pétrole brut pour l'approvisionnement de la raffinerie de Nouadhibou qu'elle s'est engagée à remettre en état ; un accord en ce sens vient d'être signé à Alger entre la société algérienne Sonatrach et la Société mauritanienne des industries du raffinage. Le pétrole brut que la Sonatrach s'est engagée à fournir à la Sommir, et dont les quantités n'ont pas été précisées, est destiné aux essais de démarrage de la raffinerie de Nouadhibou. Des techniciens algériens ont été dépêchés, il y a plusieurs mois, en Mauritanie, pour remettre en marche les installations.

SENEGAL**Retrait**

Le 8 juin, le Sénégal décidait de retirer son contingent de 600 hommes mis à la disposition de la Force interafricaine de maintien de la paix au Tchad. La décision sénégalaise a été prise par le chef de l'Etat, M. Abdou Diouf, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres. Elle découle de la nouvelle évolution de la situation au Tchad avec la prise de la ville de N'Djamena par les Forces armées du Nord.

Visite

Dans le cadre de la visite qu'il a effectuée au Maroc, le général de brigade Ameth Fall, inspecteur général des Forces armées s'est rendu à la base école des Forces Royales Air accompagné du colonel El Mouch Salah, commandant de cette base.

Le général a également visité l'Ecole supérieure d'application et de formation complémentaire des officiers de la gendarmerie royale.

Au cours des deux visites, les colonels El Mouch et Oul Hadj ont fourni des explications à l'inspecteur général des Forces armées sur le rôle des deux écoles qui assurent toutes deux la formation d'élèves pilotes et d'officiers de gendarmerie venant de différents pays africains.

Polytechnique militarisée

En marge de l'examen du projet de budget du ministère des Forces armées, un projet de loi érigeant l'école polytechnique de Thiès en établissement militaire d'enseignement supérieur a été adopté par l'ensemble des parlementaires.

L'école était placée jusque-là sous la tutelle du ministère des Forces armées avec, sur le plan des études, une responsabilité importante du ministère de l'Enseignement supérieur. Un décret de décembre 1974 conférerait à ses élèves un statut de personnel non militaire tout en les astreignant à une formation pré-militaire et à une discipline du même type. L'objet du projet de loi consiste donc à lever cette ambiguïté en militarisant totalement cet établissement. Celle-ci confère ainsi aux élèves un statut militaire tout au long de leurs études.

Trois morts et 24 blessés

3 morts et 24 blessés dont 2 très graves. C'est le lourd bilan de l'accident qui s'est produit sur l'autoroute (un peu après le pont de Colobane) entre un camion militaire Unimog et un camion Berliet de la SOADIP. Les deux véhicules roulaient dans le même sens (Mallik Sy-Patte-d'Oie) et c'est un dépassement défectueux du camion militaire qui semble être à l'origine de la collision. Ce camion, qui transportait une relève du camp Dial Diop vers le camp Leclerc, s'est renversé à la suite du choc et les soldats qui se trouvaient à bord ont été coincés sous le véhicule. Il a fallu une intervention énergique des sapeurs pompiers pour les dégager et c'est alors qu'ils ont constaté qu'il y avait trois victimes : le caporal Alioune Badara Diop et les soldats de deuxième classe Djibril Sané et Ibrahima Diouf, de même que vingt-quatre blessés dont deux très graves qui ont été acheminés sur l'hôpital principal.

Décorations

Des personnels de la marine française, le médecin principal Gary, le commissaire en chef Brisbout et l'OC-TAM Paillier, ont été élevés des mains du grand chancelier, à la dignité d'officiers de l'Ordre national du Lion.

Négociations

Un éventuel atterrissage d'urgence de la navette spatiale américaine Columbia sur l'aéroport international de Dakar-Yoff, a fait l'objet de négociations entre les autorités américaines et sénégalaises, indiquait-t-on de source autorisée à Dakar.

Les négociations concernaient un atterrissage d'urgence de la navette lors de

son vol du 27 juin, et également de ses vols ultérieurs ayant une inclinaison orbitale de 28,5°, dans le cas où un incident se produirait immédiatement après le lancement, la navette n'étant pas, alors, en mesure de regagner la base de Cap Canaveral (Floride, USA). On faisait remarquer toutefois que les possibilités d'incidents susceptibles de provoquer un atterrissage d'urgence sont très réduites : de l'ordre de 0,1 %. Par ailleurs, soulignait-on dans les milieux aéronautiques, les règles internationales en vigueur permettent à tout aéronef de recevoir l'aide des aéroports internationaux, comme celui de Dakar-Yoff, en cas d'urgence.

Pour tous les vols de sa navette, l'agence spatiale américaine a besoin de disposer d'un aéroport doté d'une piste suffisamment longue au cas où une panne de moteurs de la navette juste après le décollage obligerait son équipage à revenir à terre en catastrophe. Le 4^e vol d'essai de Columbia, à vocation essentiellement militaire, était prévu pour survoler le Sénégal dans les premières minutes du vol. La base espagnole de Rota qui servait jusqu'alors de premier aéroport de secours ne serait accessible qu'au bout des 4 ou 5 premières minutes du vol. Dakar, au contraire, pouvait l'être dès la deuxième minute et pendant les cinq minutes suivantes pour les vols ayant la même inclinaison par rapport à l'Equateur. D'où les négociations entreprises par l'agence spatiale américaine pour demander la collaboration du gouvernement au cas où Thomas Mattingly et Henry Hartsfield auraient dû surseoir à la poursuite normale de leur mission de la fin juin.

**LA SPECIALISATION
PRECISE****GRENADES
ET MORTIERS**

Depuis 1925 présents dans le Marché de la Défense, perfectionnant et nous spécialisant dans notre produit, jusqu'à obtenir une GAMME, 60/C,

60/L, 81/LN, 81/LL, 105/L, 120/SL et 120/L, de grand précision et long portée dans chaque modèle, incorporant à tous les types des Mortiers comme de Munition et des Fusées tous les avancés technologiques que nous avons réussi, pour obtenir que plus de 20 pays dans toute le monde actuellement, avalent, avec sa confiance dans nos armes, les buts obtenues.

ESPERANZA Y CIA., S.A.

Téléfonos: 686 60 25 - 26 - 51

Télex: 31170 ecma e Cables - Esperanza

WARQUINA - VIZCAYA - ESPAÑA



LA MUNITION ECIA, DANS TOUS LES CALIBRES EST FABRIQUEE EN ACIER FORGE DE HAUTE QUALITE. LES FUSEES ECIA SONT MUNIES DE DISPOSITIFS DE SECURITE DE TRANSPORT, CHUTE, DOUBLE CHARGE, CAMOUFLAGE ET DISTANCE

- GRENADES H.E
- GRENADES H.E DE GRANDE PUISSANCE
- GRENADES W.P
- GRENADES FUMIGENES
- GRENADES ECLAIRANTES
- GRENADES D'EXERCICE
- GRENADES INSTRUCTION